



Seine-et-Marne matin

MOUSSY-LE-NEUF
Des vestiges du Haut Moyen Age mis au jour
PAGE IV

Le succès fou d'une cave de jazz clandestine

Olivier Lehrer est un homme heureux. Après des années de clandestinité, le club de jazz qu'il a créé dans le garage d'une zone artisanale ouvre enfin au grand jour.

COURTRY

POSÉ sur le trottoir, entre deux panneaux d'entreprises aux logos rébarbatifs, un saxophone jaune vif. Voilà le signe qui prouve chaque week-end aux aventuriers de la culture qu'ils sont à la bonne adresse, au milieu de l'improbable zone artisanale de Courtry. La pancarte indique le garage d'un bâtiment en tôle claire. Derrière la porte : des fauteuils dépareillés, un bar de récup', un piano. C'est une cave de jazz. Elle est née sur les ruines d'une imprimerie familiale désaffectée.

Baptisée l'Écouille, cette petite salle connue des mélomanes franciliens fête ce soir sa « deuxième naissance », comme le répète, un large sourire aux lèvres, le maître des lieux, Olivier Lehrer. « Depuis 2006, faute d'autorisations, on fonctionnait sur le mode des concerts privés. On vient juste de boucler tous les dossiers et de finir les travaux pour pouvoir ouvrir officiellement. On va enfin travailler au grand jour ! »

Le quinquagenaire revient à peine, der-

rière sa barbe poivre et sel. Jusqu'en 2005, il était commercial dans l'imprimerie Lehrer, fondée par son père. « J'avais mon métier d'un côté, raconte-t-il, la passion du jazz de l'autre. » Une obsession née sur les bancs du CM2, nourrie aux disques de Nougaro, puis aux concerts, à Paris, de clubs en caves.

« Des clubs qui ouvrent, c'est extrêmement rare »

La faillite de la société familiale, en 2005, lui a donné l'occasion inespérée de vivre son rêve de gosse : créer ce club où il aurait lui-même envie de laisser traîner ses oreilles. « Un endroit où on est bien assis, c'est très

important, explique-t-il. Pas guindé. Un lieu où il se passe véritablement quelque chose entre le public et les musiciens. »

Un pari de fou, dans la planète jazz des années 2000. « Paris était il y a encore quinze ans une capitale du jazz, mais le nombre de clubs conviviaux, accessibles, s'est réduit comme peau de chagrin, note Pascal Anquetil, spécialiste du jazz au centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (Ima). C'est un gros problème pour les musiciens professionnels qui sortent chaque année des conservatoires et doivent se battre pour pouvoir simplement jouer. Des clubs de

jazz qui ouvrent, c'est extrêmement rare. »

Une situation dont profite Olivier Lehrer. Il reçoit « tous les jours » des CD et des propositions de concerts. « Normal, commente le pianiste et compositeur Olivier Calmel, qui jouera ce soir pour le concert inaugural de la salle (*lire encadré*). C'est rare de trouver une salle qui prend des risques et où les musiciens sont traités avec considération. » Cette bonne réputation, l'Écouille espère la conforter, désormais, auprès de son public. Sur sa liste de contacts, Olivier Lehrer compte aujourd'hui « 500 habitués ». Il espère en attirer bientôt 5 000.

CHRISTEL BRIGAUDEAU



COURTRY. Pour Olivier Lehrer (à droite), l'Écouille est « un lieu où il se passe véritablement quelque chose entre le public et les musiciens ». (DR ET C.B.)



Bientôt des subventions publiques

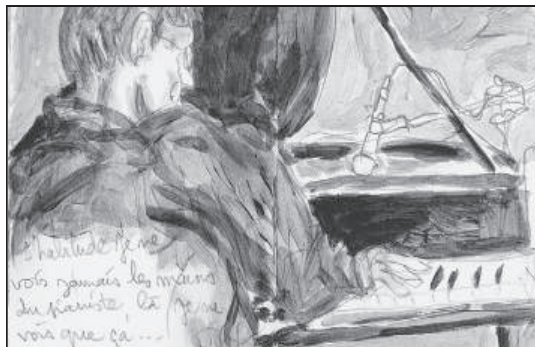
LA RÉOUVERTURE de l'Écouille, ce soir, relève du petit miracle. Il y a encore six mois, le patron du lieu, Olivier Lehrer, croulait sous les devis, sans autre aide que celle de ses économies personnelles. Mais ses deniers n'auraient pas suffi à réaliser les travaux nécessaires à la mise aux normes de la salle de concert, préalable à toute ouverture officielle. « Il a fallu repenser l'installation électrique, élever des cloisons, créer un plafond coupe-feu », détaille le gérant, devenu spécialiste sous la contrainte des « normes administratives ». « En tout, il y en a eu pour 50 000 €. » Une somme considérable qu'Olivier Lehrer et ses proches ont réussi à réunir grâce à l'aide de la communauté d'agglomération de Mame et Chantereine, du département de Seine-et-Marne et du Centre national des variétés (C.N.V.). Trois mannes qui devraient permettre à l'association de trouver prochainement sa rentabilité, de rembourser ses dettes et même, peut-être, de créer un emploi.

C.B.

Avec Olivier Calmel, le jazz rencontre le classique

C'EST une affiche exceptionnelle que propose ce soir l'Écouille, pour son premier concert « officiel ». Le pianiste et compositeur de musiques de film Olivier Calmel mêlera les genres et bousculera les conventions musicales avec son quintet et un invité de marque : le violoncelliste international Xavier Phillips. Baptisé Cordes croisées, ce concert inédit propose un dialogue entre la tradition de la musique classique et l'improvisation du jazz. Olivier Calmel sera aussi à l'affiche, en septembre, du prestigieux club parisien le Duc des Lombards.

Ce soir à 21 heures, à l'Écouille, 97, rue Charles-Van-Wyngène à Courtry. Entrée : 15 €. Renseignements et réservations : 06.10.83.87.51 ou www.lecouille.com



Ce dessin d'Olivier Calmel a été réalisé par Didier Locicero à l'occasion d'un précédent concert à l'Écouille. (DR.)

LE CHIFFRE

60

nouvelles voitures de police

CHANTAL BRUNEL, députée UMP, annonce que la Seine-et-Marne recevra 60 voitures de police supplémentaires. Elles viendront s'ajouter aux 297 déjà en service. « Cela fait partie du plan de relance, explique la députée, qui consiste à acheter des voitures neuves pour la police plutôt que de construire des hôtels de police. Ce qui contribue aussi à relancer le secteur de l'automobile. »

A NOTER

Réunion sur le « plan Marshall » à Meaux

LA DEUXIÈME RÉUNION de concertation concernant le plan qui doit restructurer le centre-ville de Meaux se tiendra lundi. Les habitants du quartier Marché-Luxembourg sont invités à la mairie à 18 h 30. Ils écouteront la présentation des projets de la ville concernant le stationnement, le marché du samedi, la circulation, la création de pistes cyclables et la démolition éventuelle d'immeubles insalubres. Les habitants peuvent donner leur avis et faire des propositions aux élus et au directeur du service urbanisme.

C'EST NOUVEAU
Timbrés de l'Île-de-France



DEUX CARNETS collecteurs de dix timbres illustrent les monuments, les événements et la gastronomie qui font la renommée soit de Paris, soit de l'Île-de-France. Ils seront proposés aujourd'hui en vente anticipée, à 7,90 €, au Parc floral (dans le bois de Vincennes, Paris XII^e), de 10 heures à 18 heures. Un second carnet de douze timbres représentant la flore du nord de la France, à l'exemple du lys des bords de la Seine, sera également mis en vente au prix de 6,72 €. Dès lundi, vous les trouverez dans toutes les postes d'Île-de-France.